



Orientation AFFECTATION après la 3ème

publié le 12/04/2022

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, ci-dessous, une infographie sur la phase d'Affectation pour votre enfant de 3ème pour la rentrée 2022.

Comme vous pourrez le voir, vous devez être en possession de vos identifiants et mot de passe de VOTRE compte EDUCONNECT (et non celui de votre enfant) pour pouvoir saisir les vœux de la phase d'affectation, sur les TéléServices, à partir du 9 mai 2022.

Si vous avez des soucis pour vous connecter, n'hésitez pas à nous contacter au secrétariat au 05-49-65-70-54 ou par retour de mail.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

L. Mollière



COMMENT DEMANDER UNE FORMATION DANS UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHÉ EN LIGNE ?
De l'identifiant et du mot de passe de votre compte EduConnect, ou utilisez FranceConnect.
Plus d'informations au verso.

CONSULTATION DES OFFRES
À partir du 4 avril 2022

- 1 Connectez-vous au portail Sclarité services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « Affectation après la 3^e ».
- 2 Dans le moteur de recherche, saisissez les formations qui vous intéressent pour les découvrir plus en détails.

FORMULATION DES DEMANDES
Du 9 au 31 mai 2022 inclus

- 3 • Connectez-vous au portail Sclarité services pour saisir vos demandes de formations et d'établissements pour l'année prochaine.
• Vérifiez l'ordre de vos choix et enregistrez-les.
• Pensez à effectuer les démarches indiquées pour les formations qui affichent des modalités particulières d'admission (apprentissage, privé sous contrat, etc.).

AFFECTATION ET INSCRIPTION
À partir du 1^{er} juillet 2022

- 4 Consultez le résultat de vos demandes et inscrivez votre enfant dans son futur établissement.

Le collège de votre enfant peut vous renseigner si vous avez des questions.
Contactez-le par mail ou par téléphone.

Toute l'information sur education.gouv.fr/affectation3e

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

ÉduConnect

Activez votre compte **ÉduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour **suivre la scolarité de vos enfants**.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'**espace numérique de travail** (ENT).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1

Pour activer votre compte, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du **lundi au vendredi de 8h à 20h**
et le **samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)
(prix d'un appel local)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.